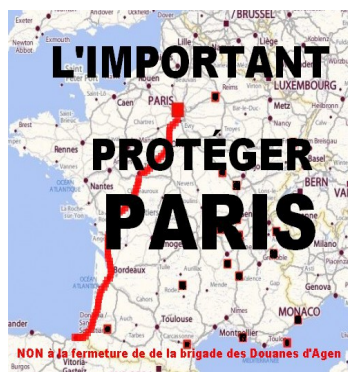


CTSD du 21 septembre 2016

Lecture d'une déclaration préalable .

Point 1 : Approbation du PV du CTSD du 10 juin 2016(Vote)

Point 2 : Fermeture de la BSI d'Agen et regroupement avec la BSI D'Arcachon (Vote)



Solidaires lit une déclaration préalable spécifique pour la BSI d'Agen.

Le DI indique que ce projet consiste à l'implantation d'une nouvelle brigade dans le sud gironde (pour l'administration en effet c'est plutôt ouest Gironde)

Il indique qu'il y a eu un dialogue constant et une information sur l'impact social. Solidaires s'indigne sur le terme Audience à la DI du 06 avril 2016. En effet les agents de la BSI d'Agen ont été convoqué en uniforme . De plus la mention comme quoi il manquait un seul agent à cette « audition »convocation devrait mentionné que cet agent est le chef d'unité. Solidaires souligne que c'est curieux de ne pas inviter un chef d'unité à une réunion de ce type. Est ce la considération normale pour un chef d'unité ?

Solidaires rappelle , chiffres à l'appui que la BSI d'Agen se trouve chaque année dans le classement de tête de l'ensemble des unités de l'interrégion avec le ratio P1/ nombre d'agent. Le DI répond par l'affirmatif mais que les résultats sont optimaux sans pouvoir évoluer, qu'il convient de prendre en considération des résultats significatifs dans une approche globale du maillage , avec un théâtre

opérationnel plus porteur.

Solidaires rappelle que la priorité actuelle est la lutte contre le terrorisme, qui passe aussi par le contrôle de l'immigration à l'intérieur du territoire , les bus internationaux. Cette brigade, en 2015 a effectué 12,50% de la DI des constatations du P5.5 et actuellement à plus de 50% de la DR de Bordeaux . Concernant les constatations d'armes , cette BSI effectue 70% des constatations sur la DR de Bordeaux. Et 33% sur a DI. A part cela elle ne sert à rien .

Concernant le PPF d'agen , celui ci semble maintenu mais la volonté de l'Administration est de le supprimer. Après la fermeture d'Agen ce seront les BSI de Montauban , périgueux et sud gironde qui effectueront le contrôle . Quid de la distance . Solidaires rappelle que dans le cas d'Agen cette mission s'effectue à l'intérieur d'un ordre incluant également des contrôles routiers ;

Vient le sujet des contrôles dynamiques , où le DI indique qu'ils ne sont pas rentables. Chiffres à l'appui, Solidaires indique que e contraire. De plus avec des documents fournis par l'administration en 2015 , Solidaires souligne le fait que , malgré la suppression du groupe motard en 2004 , la BSI agenaise réalise le plus de contentieux en dynamique.

Solidaires s'étonne que d'un côté l'administration argumente que la BSI d'Agen n'est pas très bien doté pour effectuer des contrôles dynamiques et d'un autre côté effectue le choix d'une implantation par rapport à un péage de pleine voie.

Concernant le frêt express , ce seront les OPCO qui effectueront les contrôles malgré les horaires atypiques.

Concernant les foyers de radicalisés , implantés sur le lot et Garonne, ce n'est pas l'affaire de la douane.

Pour les saisies de tabac , où la BSI se classe également dans le peloton de tête , avec la future interrégionale , solidaires souligne que la fermeture sera un handicap , car cette BSI est implanté sur l'axe de l'Andorre.

Solidaires souligne que cette BSI a été déstabilisé par la perte d'un tiers de ses effectifs depuis 2011 par non remplacement des départs.

Solidaires indique qu'il est anormal , que chaque citoyen contribue au budget et que l'implantation des services publics ne soit pas équitablement réparti sur l'ensemble du territoire ; Les lot et garonnais

ne sont pas sous citoyens , ils méritent également une protection.

Le DI veut passer au vote . Solidaires s'étonne de ne pas avoir l'avis du directeur départemental du travail obligatoire car l'un des collègues de la BSI est conseiller du salarié, donc considéré comme salarié protégé par le code du travail. Après une interruption de séance le DI met au vote .

L'ensemble des représentants du personnel ne prend pas part au vote au motif qu'il manque l'avis du DDT et du CHSCT.



Point 3 : Redimensionnement du centre viticulture de Blaye (Vote)

Le DI indique que la gestion et le contrôle des appellations non cotes de Blaye et cote de Bordeaux passera à Libourne ainsi que les négociants non producteur.

Les effectifs passeront de 8 à 5. Libourne +3

La dématérialisation permet de dégager 1 EPTP.

Se posera la problématique des 20% de contrôles obligatoire imposée par Bruxelles. Pas grave , car il y a le contrôle sur pièce. Les représentants du personnel soulignent que les effectifs de Libourne ne sont pas assez nombreux pour le faire.

Vote contre unanime des représentants du personnel

Point 4 : Mise en œuvre de la centralisation de la TSVR en Midi Pyrénées (sur ordre du jour communiqué Votes ensuite cela devient simple information)

Sur ce point le DI de manière unilatérale décide que cela devient un point d'information . Solidaires rappelle que c'est contraire au règlement intérieur et que cela aurait du être évoqué en début de séance.

Le basculement de la TSVR et remboursement TICPEE de la direction de Midi Pyrénées , vers Metz s'effectuera le 01/01/2017.

Cela aura des répercussions sur les effectifs RR de Toulouse.

Le contrôle effectué sur pièces restera dans les bureaux. La problématique est que progressivement les bureaux n'auront plus de pièces pour pouvoir contrôler . En effet seul le service du SINDFR les aura.

Solidaires souligne la maladresse d'un courrier envoyé par le RR , à l'ensemble des redevables sans faire la distinction entre les TVR1 et TVR2. De plus Solidaires revient sur le problème survenu en juin 2016 sur une mise à jour catastrophique liée à l'adossment à ROSA des redevables Taxe à l'essieu à partir des SIRET .

Les conséquences pour les bureaux sont en perte d'effectifs

Albi:-2

Cahors: -1

Rodez: -1

Auch: 0

Montauban:-1

Tarbes: -1

Foix:0

Portet: effectifs basculé à cellule régionale de tabac

Les ER seront mise au vote au CTSD de Montpellier au premier trimestre 2017.



Point 5: Repyramidage des effectifs de référence du bureau de Auch (vote)

_Transformation d'un poste de C en A

Solidaires ne prend pas part au vote car document remis sur table.

Point 6 : Questions diverses

Problématique Blagnac SU

Sécurité des ocaux (SU et OPCO) concernant le risque d'attentat

Problématique des radios ;

Problématique du retour réponse chef divisionnaire et du POC inscrites sur le bilan semestriel des équipes cynophile

Centre expertise de Blagnac . L'ensemble des centre d'expertise géreront plus de 80% du dédouanement .

Élections professionnelles repoussées au premier trimestre 2017

GERON Olivier (titulaire) titulaire LAFITEAU Jean-Michel (titulaire) BIDOT Brigitte (experte)